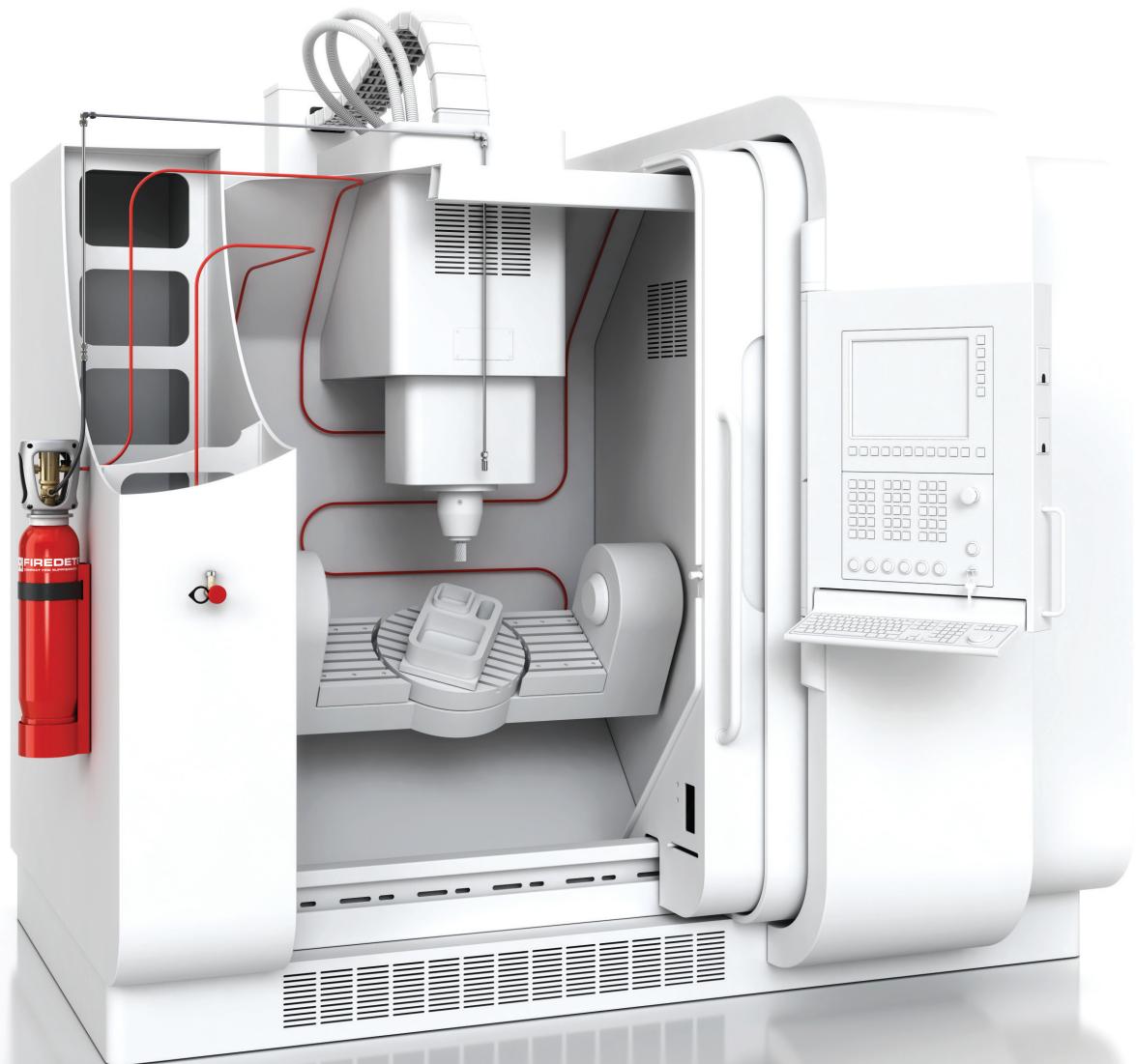




SYSTÈMES COMPLETS
POUR LES MACHINES CNC

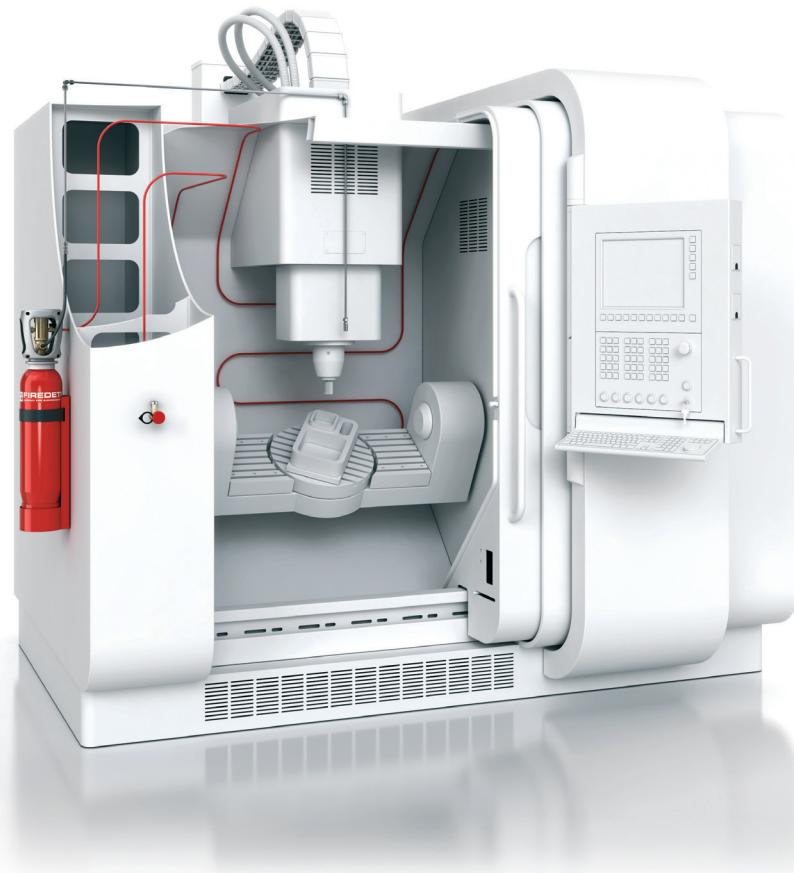


EN COLLABORATION AVEC



UN SYSTÈME COMPLET DE DÉTECTION ET DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES PRÉCONÇU POUR LES MACHINES CNC

- ★ Installation facile/flexible
- ★ Lutte contre les incendies rapide et efficace
- ★ Extrêmement fiable : pas de pièces électriques ou mobiles
- ★ Très économique



TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN DANS UN BOÎTIER



RÉDUIT MÊME LES RISQUES D'INCENDIE LES PLUS CRITIQUES
POUR LES DISPOSITIFS CNC :

- de combustion de résidus d'huile ou de métaux usinés à cause d'un dysfonctionnement du système de refroidissement, de la casse d'un outil ou d'un mauvais entretien.
- de réparation intensive de la machine
- de commandes tardives à cause de temps d'arrêt
- de nettoyage intensif si le système d'extinction automatique s'active

LA DIFFÉRENCE QU'APPORTE FIREDETEC®

Les systèmes FireDETEC® de Rotarex utilisent un tube de détection linéaire continu breveté qui détecte et déclenche de manière fiable la libération d'agent extincteur à l'aide d'une technologie pneumatique. Ils sont plus flexibles, moins encombrants et moins chers que les systèmes alternatifs électriques ou mécaniques.



1. Une installation facile et rapide directement à l'intérieur des machines CNC :

Le tube de détection flexible peut facilement être installé à même les parois ou le toit du bâti des machines.

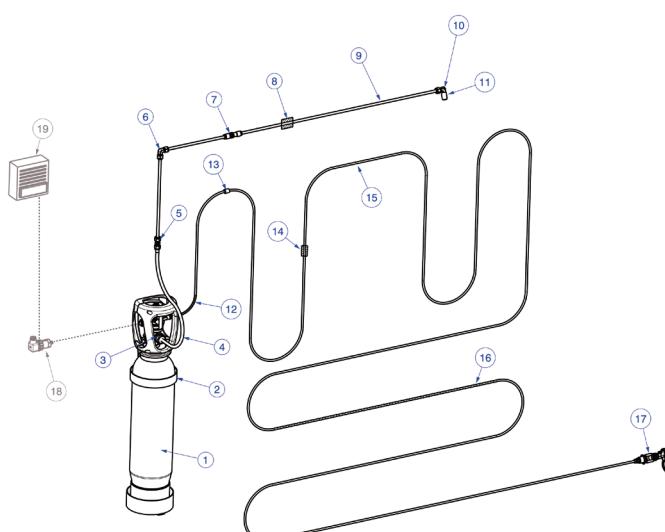
En service, le tube est pressurisé avec de l'azote sec à 16 bar. La dynamique de pressurisation rend le tube encore plus réactif à la chaleur.

2. Détection précoce des incendies :

En cas d'embrasement, la chaleur de l'incendie fait éclater le tube de détection à son point le plus chaud (environ 110 °C).

3. Extinction instantanée :

La dépressurisation soudaine du tube active la vanne de pression différentielle et inonde instantanément l'armoire avec un agent d'extinction CO₂. Le feu est éteint seulement quelques secondes après avoir démarré, minimisant ainsi les dommages et le temps d'arrêt.

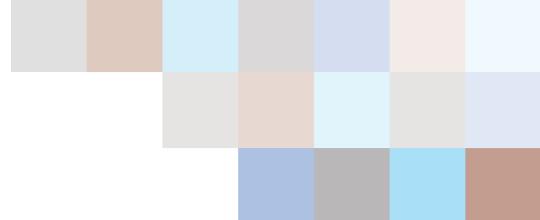


Pos.	Qté	Description
1	1	Ensemblebouteille/vanne IHP
2	1	Support de bouteille
3	1	Joint
4	1	Flexible en caoutchouc
5	1	Raccord double bague - Droit
6	1	Raccord double bague - Coude
7	1	Raccord du panneau transversal
8	6	Support du tuyau (Ø8 mm)
9	3	Tube en acier inoxydable (1 m)
10	1	Raccord double bague - Coude - G ¼"
11	1	Buse
12	1	Raccord du ressort de protection
13	1	Raccord du panneau transversal
14	20	Clips à visser pour fixation du tube
15	1	Tube rouge FireDETEC (10 m)
16	1	Ressort de protection pour tube de détection
17	1	Libération manuelle du dispositif

EN OPTION		
18	1	Inversion de pression
19	1	Boîtier d'alarme

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Code produit	CO ₂		CO ₂ avec DIMES	
	B07504502	B07504505	B07505502	B07505503
Taille de la bouteille du kit	5 kg	10 kg	5 kg	10 kg
Volume de la bouteille	6,7 litres	13,4 litres	6,7 litres	13,4 litres
Certificat de la bouteille	CE	CE	CE	CE
Poids	11 kg	23 kg	11 kg	19 kg



www.chubbsecurite.com

Chubb France • Parc St Christophe • Bâtiment Magellan 1 • 10 Av. de l'entreprise • 95862 Cergy-Pontoise Cedex

AVERTISSEMENT : Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en oeuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, marques, base de données reproduits dans ce guide seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-3 2^e et 3^e a), d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayants cause est illicite (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Photos non contractuelles.